

Image not found or type unknown



Certificat de session et certificat d'immatriculation

Par **MalikD**, le **15/12/2010** à **17:24**

Bonjour, rnrnJe souhaitais faire une carte grise avec un cotitulaire, le formulaire a été rempli correctement le nom du cotitulaire y apparaissant, l'ensemble des pieces s'y raportant été correct sauf le certificat de session qui selon la préfecture doit être aux deux noms et où présentement n'apparait que le mien. rnMalgré le formulaire dument complété la carte grise n'est qu'à mon nom. rnrnMa question est donc la suivant y a t'il réellement une corrélation entre le certificat de session et le certificat d'immatriculation du véhicule?rnrnEn vous remerciant par avance.